

NATIONAL LOAN FUND ASSURANCE SOCIETY.  
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE  
**SUR LA VIE**  
DE  
LONDRES.

CAPITAL—UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES.  
17 GRANDE RUE ST. JACQUES,  
MONTREAL.

**BUREAU LOCAL**

BENJ. HOLMES, Ecr., PRÉSIDENT.  
A. LAROCQUE, Ecr., P. R. FABRE, Ecr.  
H. L. ROUTH, Ecr., W. LUNN, Ecr.

MEDECINS CONSULTANS.  
F. T. BADGLEY, Ecr., M. D.  
H. PELTIER, Ecr., M. D.

F. R. STARKE, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

LES avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés :

1<sup>o</sup>. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissoires des assurés eux-mêmes.—Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intégrer entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

2<sup>o</sup>. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

3<sup>o</sup>. Les Bonus sont reportés annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le prix de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela est chose qui pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à laquelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans.

4<sup>o</sup>. On allongera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne se pas périr si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aura été fait.

5<sup>o</sup>. Un bureau général pour l'Amérique britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE, les assurances seront acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL et les polices émanées de s'ici.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessous, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans référer ce àilleurs.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui rapport à cette association; de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, A COUPE DU BUREAU DE POSTE.

F. CAMPION,  
Agent pour la ville  
Montréal, 12 Mars 1850.

**CURRICULUM LATINUM**

AD USUM JUVENTUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes d'éloges classiques et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:

Extraits de Cornelius Nepos.

Les 3 et 4 livres de Quinte Curce.

Quatre livres des Commentaires de César.

Cicéron sur la Vieillesse.

Cicéron sur l'Amitié.

Vie d'Agricole, par Tacite.

Prix 6s. 3d.

Tous les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d.

Le volume de Poésie contient :

Les 3 premiers Livres de l'Enigme.

Les Géorgiques de Virgile.

Les Odes d'Horace.

Les Fastes d'Ovide.

Prix 5s. 6d.

Tous les mêmes extraits se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d.

ARMOUR et RAMSEY.

# AVIS

## AUX ENTREPRENEURS D'ÉGLISES.

Messieurs les Syndics de la nouvelle Église de Saint-Césaire, comté de Saint-Léonard, recevront des soumissions pour achever les tours et les clochers de la dite Église de ce jour au commencement d'avril prochain. Les ouvriers qui désireront entreprendre ces ouvrages pourront examiner le modèle en bois et le plan sur papier, fait par M. Morin, Architecte, résidant à Montréal, et qui sont chez le Mousieur.

Celui qui surgèrera la manière la plus solide, la plus conforme aux règles de l'art, de parachever les tours et les clochers de la dite Église et qui donnera les meilleures garanties, avec des termes de paiement qui pourront s'accorder avec les moyens à la disposition des dits Syndics, aura l'entreprise. Toutes les propositions, suggestions, et plans devront être adressés francs de port au soussigné.

St. Césaire, 5 Mars 1850.

L. TURCOT, PTE.

Extrait du Tarif des impôts payables sur les importations d'après l'acte 12, Vict. 1.

ARTICLES payant 30 pour cent: Epices.

A fleur de muscades, gingembre, muscades, macaroni, noivre, vermicelle, vinaigre et fruits de tontes sortes—payant 25 pour cent—Cordiaux, 3s pr. gal et 25 pr e. Eau de vie 2s pr gal et 25 pr e. Genièvre, 2s pr gal, Eau-de-vie 3s pr gal et 35 pr e. via, 1s 6d. per gal et 25 pr e—payant 20 pour cent: Animaux de toutes sortes, beuf, fromage—Fleur, houblon, jambon, lard, son, et toutes espèces de grain [excepté le blé, libre]—payant 12½ pour cent: Ardoises, acajou, anchois, arrowroot, bière, souliers, balais, brosses, bardane, bijouterie, chaises, chandelles, chocolat, cire, coco, café vert 4s 8d par gal, et 12½ pr e. do. rôti, do. coton manuf. coutellerie, cuir, cartes à jouer, col. le forte, crin, etc., cheveux, coquille, cire, drogués esp., théâtre, éponges, encens, étoffe en laine, fleur de maïs, fleur artificielle, fourrure, foie, ferronnerie, fer-blanc, graines de tontes sortes, harpons, heurards, huitres, huile, tentes sortes, ivoire, instruments de musique, lampes, livres blancs, lard premier choix, liege, marquises, mastic, miel, mécanisme, marbre poli, mélasse, 3s pr quintal et 2½ pr e. mentarde, meuble de ménage, onguies, plomb, poterie, plumes, poisson, peintures, piper, parfumerie, pianos, pipes, patates, cuincailleries, riz, savon, sucre raffiné ou candi 14s pr gal et 12½ pr e. sucre 9s do. sirops, sacs, sel 1s par minot et 12½ pr e. saucos, soières, sangsues, toiles, tabac en poudre 1d par lb et 12½ par e. tabac non manufacturé 3d par do. thé 1d par do. vernis, végétaux, volutes, vitres, whis-ky à preuve 3d par gal et do. zinc, ayant 2½ pour cent: ancras, acier et castille, articles pour teintures, billets à sciér, cables, charbon et coke, fer en bar, fer en feuille, graisse, goudron, huile d'olive, etc.

ETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction d'indépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine; ainsi qu'à accorder ou à acheter des *Assurances* ou des *Réversions* de toute espèce, comme aussi des *Survivances* et des *Dotations*.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, payent les primes dans la proportion à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvant en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un nouveau paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des *Avantages* augmentés soit immédiatement ou différemment, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'accès à la police de risque de chaque assuré, ainsi que le prompt réglage des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de *débit-crédit* ayant été adopté par le Bureau, on a le crédit pour une moitié des SEPT PREMIÈRES primes, sans autre garantie que la Police.

## COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

## VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

## CAPITAL—£50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRESIDENT.

JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.

Et Dix-Huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

Bureau Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH BORDET, Président.

JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.

Directeur.

WILLIAM WORKMAN, ECR.

WILLIAM LYMAN, ECR.

G. E. CARTIER, ECR., M. P. P.

HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Legal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.

Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D.

Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

Quinze Agents.—H. W. WELCH, ECR., *Edmonton*; Tait, ECR., *St. Andrews*; Frank Fa... St. Hyacinthe—Banquier—Franklin, ECR., *St. John's*; Charles Pierce *Trois-Rivières*; John Robertson, ECR., *Huntingdon*; R. B. Smith, ECR., *Hawkesbury*; George Hamilton, ECR., *St. John's*; F. Judd, ECR., *Bathurst*; Wm. Baker, ECR., *Sherbrooke*; Wm. Kitchie, ECR.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

Sur—R. Hawker, ECR., *Melville*; Tait, ECR., *St. Andrews*; Frank Fa... St. Hyacinthe—Banquier—Franklin, ECR., *St. John's*; Charles Pierce *Trois-Rivières*; John Robertson, ECR., *Huntingdon*; R. B. Smith, ECR., *Hawkesbury*; George Hamilton, ECR., *St. John's*; F. Judd, ECR., *Bathurst*; Wm. Baker, ECR., *Sherbrooke*; Wm. Kitchie, ECR.

ACTUELLEMENT EN CIRCULATION. £111,152 10 0

## BONS PROVINCIAUX.

BUREAU DU RECEVEUR-GÉNÉRAL.

Toronto, 22 Février, 1850.

### MONTANT DES BONS PROVINCIAUX

Payables à 12 Mois de date, avec intérêt à six pour cent.

Précédemment émis. £630,820 0 0

Emis pendant la semaine suivant ce jour. 3,090 0 0

Total émis. £633,910 0 0

Moins reçu pour droits publiques depuis la 1<sup>re</sup> émission.

17 juillet, 1848. £438,097 10 0

A déduire, montant dû et remis en argent, intérêt non com-

pris. £438,097 10 0 492,457 10 0

Actuellement en circulation. £111,152 10 0

(Signé) E. P. TACHÉ, Recevoir-général.

Certifié, (Signé) JOS. CARY, Délégué Inspecteur-Général.

Montreal, 27 septembre 1849.

E SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en magasin et qui consistent en ornements d'Église, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage pour les fabriques, bougies, eire blanche et jaune, cierges de toutes sortes, vins de messe de la meilleure qualité, encens dit gommé oliverum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés.

Les avances libérales qu'il a reçues des personnes mises d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désiraient faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir.

Jn. Roy, Montéal 27 septembre 1849.

## AUX FABRIQUES.

A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique.—Les conditions seront très-faciles.—S'adresser à J. B. THOMAS, Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth, Montréal, 2 mai 1849.

## E. P. BOIVIN.

Com des rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

A VERTIT de nouveaux pratiques que tout son établissement est renoué dans le nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Vincent vis-à-vis la Place Jacques Cartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MONTRÉAL, BIJOUTERIES, articles de goût etc.,

Montreal, 26 mai.

## LIVRES NOUVEAUX.

ES Sous-signés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRIX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants:

Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8

Do. do. in-12

Do. do. in-18

Do. des Ecoles chrétiennes in-12

Gymnase moral, in-12

Bibliothèque piémont, formés in-36

grand in-32, et in-36

Do. des petits enfans in-32

Do. des enfans pieux, in-